IDLO

Créer une culture de justice

Organisation internationale de droit du développement

AUTONOMISER LES POPULATIONS

Photo: André Vornic

La justice est cruciale pour garantir les droits et la dignité de tous. Pourtant, nombreux sont ceux qui, à travers le monde, peinent à y accéder comme les personnes pauvres, les femmes, les enfants, les migrants et les personnes issues de minorités sexuelles. Les stratégies d'autonomisation juridique et non juridique sont pourtant essentielles pour aider les gens à revendiquer leurs droits.

L'OIDD a une forte expérience dans l'autonomisation des prestataires de services juridiques et des organisations de la société civile, ainsi que dans le renforcement de leurs capacités à étendre les actions de sensibilisation aux droits, renforcer la culture juridique des citoyens et fournir des services juridiques. Nous facilitons la constitution de réseaux pour promouvoir la collaboration entre les groupes qui représentent les personnes en quête de justice.

Le large éventail de compétences juridiques dont nous disposons nous permet de lutter contre la discrimination et réduire l'exclusion sociale. Nous sommes engagés auprès des systèmes de justice coutumière et informelle afin de les sensibiliser aux normes internationales et de les aider à améliorer leurs services à destination des femmes, des filles et d'autres groupes défavorisés. Les questions de genre sont un des axes essentiels de nos stratégies ainsi que de nos programmes et projets.

Nos programmes portent sur :

- **l'accès à la justice**
- **la sensibilisation aux droits**
- **la justice de genre**
- **les systèmes de justice coutumière et informelle**

› EN CAPITALISANT SUR L'EXPÉRIENCE ACQUISE AU NIVEAU NATIONAL, SON POUVOIR DE MOBILISATION MULTIPARTITE ET SA CAPACITÉ À OPÉRER DE MANIÈRE FLEXIBLE, L'OIDD PEUT APPORTER UNE CONTRIBUTION TANGIBLE À LA DÉCENNIE D'ACTION POUR ATTEINDRE LES ODD. ‹

Jan Beagle, directrice générale de l'OIDD

Photo: OIDD

RENFORCER LES INSTITUTIONS

Photo: Business Daily Africa

Un secteur judiciaire fort, indépendant et efficace est essentiel pour accroître la confiance des citoyens dans l'état de droit.

L'OIDD est reconnue pour son travail de création d'institutions juridiques et judiciaires dans des pays sortant d'un conflit et engagés dans un processus de démocratisation, ainsi que dans des pays à revenu intermédiaire. Avec nos partenaires locaux et internationaux, nous aidons les pays en transition à poser les fondations de la paix et du développement. Nous donnons aux institutions les moyens d'agir en renforçant leurs capacités et leur intégrité, ainsi que leur réactivité face aux personnes qu'elles sont censées servir.

Nous savons que les besoins varient d'une société à l'autre, de même que les systèmes judiciaires et les traditions. Nos solutions ne sont donc pas normatives et prêtent une grande attention aux contextes spécifiques. Elles fournissent des outils sur mesure qui permettent de concrétiser des idéaux audacieux.

Nos programmes portent sur :

- **le renforcement des capacités juridiques et judiciaires**
- **les réformes juridiques et constitutionnelles**
- **la transparence et l'intégrité institutionelles**
- **le développement et la durabilité économiques**
- **le droit commercial et économique**

Photo: Le pouvoir Judiciaire du Kenya

DÉFENDRE L'ÉTAT DE DROIT COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Photo: OIDD

Étant à la fois un moteur et un résultat du développement durable, l'état de droit joue un rôle clé dans l'amélioration de l'accès à la justice, la lutte contre les inégalités et la promotion de l'intégration sociale. Cette approche est exposée clairement dans l'objectif de développement durable 16 du Programme 2030. D'autres objectifs et cibles y font implicitement allusion au travers de références à l'égalité, à l'intégration, aux droits, aux cadres juridiques et à des institutions responsables.

Que ce soit dans des contextes fragiles, dans des démocraties naissantes ou dans des pays à revenu intermédiaire, l'IOIDD soutient le Programme 2030 à travers ses programmes, ses recherches et son plaidoyer politique. Instaurer des institutions en faveur de la paix et de la justice, renforcer la reddition de comptes, amener les femmes et les filles à prendre leur vie en main, lutter contre la corruption, protéger la biodiversité et promouvoir une croissance économique inclusive sont quelques-uns des leviers qui permettent aux programmes et autres activités de l'OIDD de faire progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

En instaurant un dialogue politique avec les gouvernements, les donateurs et les penseurs politiques aux niveaux mondial et national, l'OIDD met en évidence l'importance de l'état de droit dans la réalisation du Programme 2030. Son travail de plaidoyer est étayé par de solides recherches émanant des leçons tirées de ses programmes.

Photo: OIDD

À PROPOS DE L'OIDD

L'OIDD est la seule organisation internationale intergouvernementale dédiée exclusivement à la promotion de l'état de droit et du développement durable.

Notre vision

- **Un monde où chaque personne vit dans la dignité et l'égalité dans un état de droit.**

Notre mission

- **Nous défendons la justice axée sur les personnes et promouvons l'état de droit pour encourager le développement durable et aider à créer des sociétés plus pacifiques, ouvertes et résilientes.**

Valeurs de l'OIDD

- **Durabilité.** Nous œuvrons à garantir que les acquis en termes de paix et de développement soient conservés à long terme en cherchant à obtenir un impact pérenne pour nos partenaires.
- **Axe des personnes.** Nous mettons les personnes et leurs besoins et droits humains au cœur des systèmes judiciaires.
- **Égalité entre les genres.** Nous promouvons l'égalité entre les genres et intégrons cette notion dans l'ensemble de notre travail.
- **Appropriation locale.** Nous pensons que les réformes juridiques doivent être menées au niveau local et faire l'objet d'une appropriation nationale.
- **Droits humains.** Nous intervenons dans un système de droits et d'obligations correspondantes établi par le droit international et guidé par les principes d'égalité, de non-discrimination, de participation, de transparence et de reddition de comptes.
- **Pluralisme juridique.** Nous nous engagés à collaborer avec les divers systèmes juridiques, conformément aux normes internationales.
- **Transparence et reddition de comptes.** Nous maintenons les plus hauts niveaux de transparence et de reddition de comptes.
- **Partenariats.** Nous collaborons avec un vaste éventail d'acteurs au niveau international, régional et national, en vue de regrouper des compétences et des ressources, de consolider notre capacité à rassembler, et d'optimiser notre impact.

Les points forts de l'OIDD

- mandat axé sur l'état de droit et l'ODD 16 comme catalyseur du Programme 2030
- compétences juridiques et rôle de guide sur des sujets liés à la justice, l'état de droit, l'égalité entre les genres et le développement durable
- statut intergouvernemental et aptitude à contribuer au dialogue international grâce à sa présence dans plusieurs centres politiques comme Rome, New York, Genève et La Haye
- présence sur le terrain, réseaux solides dans les pays, et relations de confiance
- capacité à travailler de manière descendante avec les institutions et de manière ascendante en matière de promotion de l'accès à la justice et de l'autonomisation juridique
- expérience de travail dans divers systèmes juridiques, et capacité d'intervention dans des environnements très complexes, fragiles et transitoires
- capacité à rassembler pour mobiliser des coalitions multipartites autour de thématiques clés d'intérêt mondial
- flexibilité et agilité, bon investissement pour les partenaires nationaux et les donateurs

PARTIES MEMBRES

Afghanistan
Australie
Autriche
Bulgarie
Burkina Faso
Chine
Équateur
Égypte
El Salvador
États-Unis d'Amérique
France
Honduras
Italie
Jordanie
Kenya
Koweït
Libéria
Mali
Mauritanie
Mongolie
Monténégro
Mozambique
OFID
Ouganda
Pakistan
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Qatar
Roumanie
Sénégal
Soudan
Suède
Tunisie
Turquie
Viet Nam

Organisation internationale de droit du développement

Siège
Viale Vaticano 106
00165 Rome | Italie

Bureau régional
Hofweg 9E
2511AA | La Haye
Pays Bas

Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies
336 East 45th Street | 11th floor
New York | NY 10017 | États-Unis

Bureau de l'Observateur permanent auprès des Nations Unies
23 Avenue de France
1202 Gèneve | Suisse

Et bureaux nationaux chargés de mettre en œuvre les programmes.

www.idlo.int | @IDLO

Photo de couverture: Renee Chartres